

Partenariats stratégiques : règles de financement

Subvention maximale accordée

- Partenariats stratégiques dans le domaine de la jeunesse: montant variable calculé en multipliant 12.500 € par la durée du projet (en mois)
- Partenariats stratégiques dans les autres domaines: 300.000 € pour un projet de 2 ans et 450.000 € pour un projet de 3 ans

Mise en œuvre et gestion du projet, coûts liés à la mise en œuvre d'initiatives jeunes transnationales

Coût unitaire par organisation par mois

Contribution intellectuelle

Coût unitaire

Événement multiplicateur

Coût unitaire basé sur le nombre de participants

Activité transnationale apprentissage/formation

- Coût unitaire pour le transport
- Coût unitaire par jour par participant

Rencontres transnationales

- Coût unitaire par participant
- Maximum 23.000 €

Soutien besoins spécifiques

- Frais supplémentaires liés à la participation de personnes handicapées
- Frais réels: 100 % des frais éligibles
- Frais exceptionnels
- Frais de visa, permis de séjour, vaccination, logement et nourriture pour une visite préparatoire
- Frais réels: 100% des frais éligibles